

OBJECTIFS

S'initier au diagnostic des sols par la méthode des plantes bio indicatrices élaboré par Gérard DUCERF.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

PUBLIC

Chefs d'exploitation et salariés agricoles/viticoles d'Alsace et environs.

PRÉ-REQUIS : aucun

MODALITÉS D'ÉVALUATION : Questionnaire d'évaluation en fin de formation

Modalités

2 jours (14 heures)

13 et 14 avril 2022

à Sainte-Croix-en-Plaine

9h - 12h30 / 13h30 - 17h

Repas : restaurant d'entreprise
(à charge du participant)

Intervenants :

Marie-Aline QUEFFURURS, botaniste au sein de Promonature
Christophe BARBOT, conseiller à la Chambre d'agriculture d'Alsace

Coût de la formation : 360 €
(nets de taxes)

Chef/associé/collaborateur exploitant* : **100 €**

(*à jour des cotisations MSA et dans la limite du plafond annuel de prise en charge de 2 000 € par Vivea)

Exploitant en démarche d'installation : **nous contacter**

Retraité de l'activité agricole : **non concerné**

Salarié d'une entreprise affiliée Ociat (ex-FAFSEA) : **280 €**
(prise en charge partielle possible)

Autre salarié/particulier : **360 €**

Formation cofinancée par :



Contenu :

- ◆ Notions d'écologie et de biologie appliquées aux plantes bio-indicatrices
- ◆ Le fonctionnement des sols viticoles : chimie et biologie d'un sol fertile (profil, test de la bêche)
- ◆ Les liens plantes et sol : savoir d'où vient la plante pour apprendre ce qu'elle nous indique sur un sol
- ◆ Reconnaissance des familles et espèces bio-indicatrices et relevés botaniques de terrain
- ◆ Influences des pratiques culturales sur la flore
- ◆ Diagnostic du sol et inventaire floristique

Méthodes pédagogiques :

Exposé, échanges en salle, observations sur le terrain.

JE M'INSCRIS :



Responsable de stage :
Pascale KNEPFLER, tél. 06 16 93 63 54
pascale.knepfler@alsace.chambagri.fr



Contact

Service Formation-Emploi
2 rue de Rome
CS 30 022 - Schiltigheim
67013 STRASBOURG CEDEX
formation-professionnelle
@alsace.chambagri.fr

L'ensemble de nos formations est accessible aux personnes présentant une situation de handicap et nous mettons en place les aménagements nécessaires
Réfèrent handicap : Sébastien LIBBRECHT
(03 88 19 17 07)

Une attestation de fin de formation sera délivrée au stagiaire à l'issue de sa participation.

Conditions générales de vente et règlement intérieur sur demande et sur <https://alsace.chambre-agriculture.fr/formation/>